

Date d'émission 18-avr.-2007

Date de révision 20-jui-2016

Numéro de révision 3

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit Mothers California Gold Clay Bar
Code du Produit 07240, 37240
Utilisation recommandée Soins de voiture

Autres Informations

Ce produit est une trousse de 2 produits, le système Mothers Clay Bar. Il contient 07240 (Mothers California Gold Clay Bar) ainsi que 08216 (Mothers California Gold Showtime Instant Detailer). Les deux fiches signalétiques doivent accompagner ce produit.

Adresse Fournisseur

MOTHERS POLISHES WAXES CLEANERS
5456 Industrial Drive
Huntington Beach, CA 92649
TEL: 714-891-3364
FAX: 714-893-1827

Téléphone en cas d'urgence Chemtrec 1 800 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Le produit ne contient aucune substance qui est considérée comme étant dangereuse pour la santé, à la concentration présente

Aspect jaune. **État physique** Solide. **Odeur** sans odeur.

Effets potentiels sur la santé

Toxicité aiguë

Yeux

Peut provoquer une irritation légère.

Peau

Risque d'irritation.

Inhalation

Aucun effet connu d'après les informations fournies.

Ingestion

Aucun effet connu d'après les informations fournies. L'ingestion peut causer un inconfort au niveau de l'estomac

Effets chroniques

Aucun effet connu d'après les informations fournies.

Conditions médicales aggravées

Troubles visuels pré-existant.

Danger pour l'environnement

Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Oxyde de titane	51745-87-0	1-5
Talc	14807-96-6	1-5

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau
Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Ininflammable.
Point d'éclair	Sans objet.
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Aucune.

Sensibilité à une décharge statique Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

NFPA	Danger pour la santé 0	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques - Précautions individuelles X
HMIS	Danger pour la santé 0	Inflammabilité 0	Danger physique 0	

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Assurer une ventilation adéquate.
Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes de confinement	Sans objet.
Méthodes de nettoyage	Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination Éviter la formation de poussière.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Entreposage	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m ³	(vacated) TWA: 2 mg/m ³	IDLH: 1000 mg/m ³ containing no asbestos and <1% quartz TWA: 2 mg/m ³
Carbonate de calcium 1317-65-3	-	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust

ACGIH TLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition. OSHA PEL : Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles. NIOSH IDLH : Danger immédiat pour la vie ou la santé

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau et du corps Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en conformité avec les réglementations locales actuelles.

Mesures d'hygiène A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	jaune.	Odeur	sans odeur.
Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.	État physique	Solide.
pH	Pas d'information disponible.	Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Sans objet.	Point/intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.	Limites d'inflammation dans l'air	Pas d'information disponible.
Point/intervalle de fusion	Pas d'information disponible.	Solubilité	Pas d'information disponible.
Densité	1.8	Pression de vapeur	Donnée non disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.		
Densité gazeuse	Donnée non disponible.		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Produits incompatibles	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
Conditions à éviter	Aucun à notre connaissance.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit	Le produit ne représente pas un danger de toxicité aiguë selon les informations connues ou fournies
Inhalation	Voie d'exposition peu probable.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation légère.
Contact avec la peau	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.
Ingestion	Pas d'effet connu.

Toxicité chronique

Cancérogénicité	Ce produit contient le bioxyde de titanium qui est classifié comme un IARC 2B carcinogène basé sur des études de laboratoire où des animaux ont été exposés à la poussière du bioxyde de titanium. Ce n'est pas une voie appropriée d'exposition pour ce produit puisque c'est un matériel solide moite avec peu à aucune chance de produire la poussière
------------------------	---

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Talc		Group 3		

Légende:

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 3 : Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Toxicité pour la reproduction	Ce produit ne contient aucun composant dangereux connu ou suspecté pour la reproduction.
Effets sur l'organe-cible	Aucun à notre connaissance.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Pas d'information disponible.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Talc		LC50 96 h: > 100 g/L semi-static (Brachydanio rerio)		

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur
Emballages contaminés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées par l'état de Californie comme des déchets dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	Non réglementé.
<u>TDG</u>	Non réglementé.
<u>MEX</u>	Non réglementé.
Dispositions particulières	Aucune.
Dispositions particulières	Aucune.
Dispositions spéciales	Aucune.
Dispositions spéciales	Aucune.
Dispositions particulières	Aucune.
<u>ADN</u>	Non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS	-
LES	-
EINECS	Est conforme à (aux)
ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	-
Chine	-
KECL	-
PICCS	-
AICS	-

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Non
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des Etats**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Talc	X	X	X		X

Règlements internationaux

Nom Chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
Talc		Mexico: TWA= 2 mg/m ³
Carbonate de calcium		Mexico: TWA 10 mg/m ³ Mexico: STEL 20 mg/m ³

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

Non contrôlé

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par	Bonne gestion des produits 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1 800 572-6501
Date d'émission	18-avr.-2007
Date de révision	20-jui-2016
Note sur la révision	Changement de nom

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité